

LETTRÉ DE PARIS

Nous empruntons le passage qui va à la dernière lettre parisienne de M. J. Tassé :

Depuis le coup de tonnerre du 4 octobre, les chefs opportunistes et radicaux, voyant qu'il y avait péril en la demeure, se sont coalisés pour conjurer le danger qui les menaçait. Ces gens-là se sont traités de voleurs, d'incendiaires, de vampires, d'assassins, peu importe. Embrassons-nous dans un effort commun, le salut de la République est à ce prix. On fait ce que l'on appelle de la concentration. Toujours, bien entendu, au profit des intransigeants.

Si vous voulez savoir ce que Rochefort, qui sera demain l'un des hommes de la majorité républicaine, pensait de ses nouveaux alliés, les opportunistes, laissez-moi vous citer le passage suivant d'un article qu'il publiait le 17 août 1884 :

"Une poignée d'ahuris, lâches comme des poux," qui insulte l'orateur à la tribune et se cachent dans leurs barbes, dès qu'on les invite à se nommer, "disposent sans responsabilité et sans contrôle," de tout ce dont nous croyions nous être assurés la possession, à force de luttés, de sacrifices et d'années de prison !

La voilà, la "qualité négligeable" dont parlait l'imbécile Ferry à propos de la Chine ! Le peuple n'a pas à tenir compte d'un ordre du jour qui n'a même pas pu réunir les voix nécessaires pour présenter un semblant de sérieux et d'autorité. En fait, le ministère n'existe plus, ayant été mis en minorité par sa majorité même qui ne s'est pas trouvée là pour le défendre. Donc, "à partir d'aujourd'hui," tout ce qu'il entreprendra devra être considéré comme "autant d'actes d'usurpation"; toutes ses dépenses "seront le produit de soustractions frauduleuses," et "chaque mort d'homme," au jour où la légalité reprendra ses droits, "lui sera députée comme un meurtre que la justice aura le devoir de venger."

Nous aurons peut-être, pendant quelques temps encore, "une bande de malandrins" qui ira mettre la main sur des mines de houille et "dévastés les palais" d'hiver où d'été qu'elle rencontrera sur sa route. Nous n'avons plus de gouvernement.

"Cartouche" comptait dans sa troupe plus de soixant-treize compagnons. Il n'en a pas moins été roué en place de Grève, et on aurait beaucoup ri, au moment de le comparaître devant ses juges, s'il s'était donné comme président du conseil des ministres.

Et les opportunistes, qu'il clouait ainsi au pilori, retournaient avec tout autant d'improvisations.

De cette coalition écœurante, immonde, il pourra peut-être sortir une majorité. Mais cette majorité se désagrègera, se disloquera, s'effondrera au premier choc, à la première tempête. Pour se maintenir, et attendre, il lui faudra expulser les princes d'Orléans, supprimer le budget des cultes, légaliser toute espèce d'exécés. Et ce sont ces excès qui vont produire une réaction irrésistible. A moins que la nation ne soit plongée dans une léthargie incurable.

C'en est fait. La France marche vers une crise, crise imminente, crise terrible, qui, je l'espère, sera le salut. Avant un an, avant six mois peut-être, il lui faudra passer par une nouvelle tourmente électorale. Les modérés du parti républicain sont débordés, jetés hors des cadres. Ceux qui s'appelaient les radicaux passent pour des modérés. Clémenceau et Rochefort vont devenir suspects. C'est le radicalisme, le socialisme le plus hideux qui arrive à moins que la France ne faisant un dernier et suprême effort, ne se débarrasse une bonne fois de ces brigands et de ces histrions politiques.

Si la France compte encore des hommes de caractère, d'énergie, dévoués avant tout à ses intérêts, l'heure ne peut tarder de sonner où ils vont avoir l'occasion d'en fournir la preuve. Mais l'audace non plus que la fermeté n'excluent la prudence.

Trois jours durant, j'ai assisté à ces manifestations populaires, où sines de l'émeute, qui ont rendu

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets. Dame Thomas Byfield. 3 juin

Paris si tristement célèbre. Trois soirs durant, des milliers d'hommes venus de tous les points, et des moins bons se sont massés sur le boulevard des Italiens, hurlant la *Marseillaise* et se livrant à toute espèce de vociférations. Le boulevard était houleux, très-houleux, suivant le terme consacré.

Ce n'était pas à au ni rassurant. Mais comment pourrions-nous leur jeter la pierre, depuis les ébullitions populaires dont Montréal même est le théâtre. Si vos tapageurs savaient tout le mal qu'ils nous font à l'étranger.

Quelle était la cause de ces rassemblements orageux ? Dans la campagne entreprise contre la politique républicaine, le *Gaulois* a figuré au premier rang. Depuis des semaines ses colonnes étaient chargées d'une mitraille qui a causé des troupées, des ravages sérieux dans le camp républicain. Les de Péne, les Cornély et les Teste, pour ne parler que de ceux-là, ne cessaient de bombarder l'ennemi avec une ardeur égale à leur talent. Ils avaient été à la peine, on conçoit qu'ils aient voulu être à l'honneur.

Le *Gaulois* se publie au No. 5, boulevard des Italiens. De sa façade se détache un coq gaulois aux fières éperons et tout couvert d'or. Or, le premier soir du triomphe, on y lisait en lettres de feu : *Je chante*. Et plus bas, toujours en lettres brillamment illuminées : *175 conservateurs élus*. Au Canada, pareille exhibition serait fort inoffensive. On permet même, chaque fois qu'un parti remporte un triomphe, qu'un coq quelconque sorte d'un casier d'imprimeur, prenne ses ébats en tête d'une colonne victorieuse. Et le Dominion n'a pas encore tremblé sur sa base.

Mais ici les libéraux n'entendent pas que les conservateurs puissent chanter le coq, impunément. C'est troubler le repos de la République. Aussi, dès huit heures, voyait-on des bandes menaçantes, bientôt renforcées par des recrues toujours grossissantes, aller se grouper sous les fenêtres du susdit journal pour y crier de toute la force de leurs poumons, et jadis qu'ils sont robustes : *A bis le Gaulois ! A bis Meyer*. Cela alternait avec *Vive la République* et même *Vive la Commune*. Les cris ne suffisaient plus, on lance des pierres qui brisent plusieurs vitres.

J'avais diné, ce soir-là, sur l'un des principaux rédacteurs du *Gaulois*, y compris son directeur, M. Arthur Meyer. Ce dernier nous avait quittés pour aller à l'Opéra. En apprenant la scène qui se passe, il arrive en toute hâte. Le commissaire de police paraît, et il lui demande de protéger son établissement. Le commissaire répond que cette illumination est une provocation à l'émeute et qu'il faut la supprimer. Les pierres continuent à pleuvoir, une d'elles atteint même un agent de police qui est grièvement blessé. On l'apporte sans connaissance dans le cabinet de mon ami M. Teste où les soins d'un chirurgien lui sont de suite donnés. M. Meyer déclare qu'il a tout autant droit d'illuminer que les républicains : droit dont ils se valent constamment et qu'on ne leur conteste pas. On veut le mettre aux arrêts. On l'empoigne, on déchire ses vêtements dans la lutte qui s'engage. Bientôt ses amis l'entourent et réussissent à l'enlever des mains des assaillants. L'agitation est grande.

Le lendemain, M. Meyer demande aux autorités que l'on mette à l'ordre le commissaire de police ou qu'on l'arrête si réellement il a violé la loi. Les autorités qui ne veulent pas faire un martyr de M. Meyer, et encore moins lui donner raison lui permettent de prendre la chose en considération. C'est vous dire qu'il coulera de l'eau dans la Seine avant qu'il en soit de nouveau question.

Le lendemain soir, même attroupement, même tohu-bohu, même hurlement. Une vraie forêt de têtes criardes sur le boulevard Rédition le surlendemain. On continue de crier à bas Meyer, sur l'air des "lampions." Ce soir, la police a barré le passage à la foule à la rue Favard, puis à la rue Richelieu, et la circulation est arrêtée sur toute cette section du boulevard. Mais par endroits le flot qui menace constamment de faire irruption, le commissaire commande quelques charges fort réussies, conduisant au poste les plus récalcitrants. On allait recommencer le soir subséquent, mais heureusement que les cataractes du ciel s'entr'ouvrent, que la pluie tombe par torrents, et que les éléments déchaînés renvoient à leurs foyers cette foule tumultueuse. Et depuis, le boulevard a repris son calme ordinaire. *E finita la comedia ?* Résultat : Une réclame immense pour le *Gaulois*, que l'on identifie avec les triomphes conservateurs. Et cette réclame se traduit par un

tirage supplémentaire énorme. On s'arrache, on dévore le *Gaulois* ! Les plus ardents sont même ceux qui ont voulu empêcher son coq de s'égosiller. La caisse gonfle à vue d'œil. M. Meyer va pouvoir renouveler sa redingote. La bandoulière parisienne, qui est sans limites, n'avait pas prévu cela. Sans compter que la radicaillerie a monté une fois de plus que la liberté ne pouvait exister avec elle, et qu'elle est incapable de pratiquer autre chose que la licence la plus désordonnée.

"Liberté ! liberté ! que de crimes l'on commet en ton nom," disait madame Bolland, en montant à l'échafaud. Cette parole qui a eu une application si sanglante, voilà quinze ans à peine, pourrait bien retrouver toute son actualité. Attendons-nous à tout.

LES FAITS DU JOUR

La population de l'Irlande a diminué de 42 à 142 pendant le cours de l'année dernière.

Le *Star* vient de publier, sous la signature "Forward," une correspondance dans laquelle les droits de notre race sont vigoureusement revendiqués.

La fortune est aveugle, dit l'axiome.

Cette fois-ci, elle vient de gratifier John Watson, un pensionnaire du pénitencier de Columbus, Ohio, d'un joli héritage de \$75,000.

Le roi de Bavière, Louis II, est regardé comme complètement fou, et les chambres ont l'intention de le mettre en tutelle, et de prendre elles-mêmes l'entière administration des affaires du royaume.

Comme la mort, la folie ne connaît pas de distinctions sociales, ni de rangs de fortune.

Un voyageur bien connu à Québec, M. N. A. Comeau, a rapporté des bords du lac Mistassini, un navet pesant dix-huit livres. C'est la meilleure preuve de la fertilité de cette contrée, et pourtant, elle se trouve à 200 milles au nord de la vieille cité de Champlain.

Encore un superbe champ ouvert à la colonisation et au zèle de ses apôtres.

M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères en France, a été l'objet d'une tentative d'assassinat, hier. Au moment où il entrait au palais du Quai d'Orsay, un Corse a déchargé un coup de revolver sur sa voiture, ne l'atteignant heureusement pas. L'auteur de ce criminel attentat a été immédiatement arrêté.

On annonce de Kingston que deux forçats viennent de s'évader du pénitencier. Ce sont deux bandits de la pire espèce. L'un, Chas. Andrews, fut incarcéré au cours de l'automne 1883 pour avoir tué un nommé Morency à coups de revolver. L'autre, Kennedy, a été impliqué dans l'assassinat du géolier Leech à Sandwich.

LE MONDE ET LA VILLE

Les scieries des Chaudières cesseront probablement leurs opérations le 28 novembre.

Nouveau savon électrique "Vanhorne," à 6 cts., chez N. A. Savard.

La ville de Hull a dépensé quatre mille piastres pour améliorations locales l'été dernier.

On achève de gazonner les deux allées transversales qui coupent les pelouses s'étendant de la rue Wellington au palais législatif.

Il a fait un froid de loup la nuit dernière. La terre était profondément gelée ce matin, et il y avait glace sur chaque mare d'eau.

1000 lbs. de bon beurre à custer, à vendre chez N. A. Savard à 14 cts. la livre.

Un vieux vétérinaire militaire bien connu à Ottawa, M. Chapman, a été trouvé mort dans son lit, hier matin, à Sandy Hill.

Les bûcherons partent chaque jour en grand nombre pour les chantiers. La saison promet d'être bonne pour cette nombreuse classe de travailleurs.

M. Robertson presse l'exécution des travaux commencés sous sa conduite au parc de la colline du Major. Il espère les terminer avant que l'hiver n'arrive.

Les salles de l'association des Jeunes Gens viennent de s'enrichir d'un superbe piano dû à la générosité de deux dames de cette ville.

Le nom né Arthur Bourque, arrêté pour vol avec effraction chez M. Laverdure, n'est pas M. Arthur Bourque, de la rue Rideau, fils de feu M. Edouard Bourque.

CARNIVAL.— Le premier carnaval costume offert au public d'Ottawa aura lieu au Patinoir Royal mercredi soir, le 4 novembre prochain. La sauterie des gardes au complet fournira la musique et la batisse sera magnifiquement illuminée.

Les corridors du Palais législatif sont remplis d'échafaudages à l'usage des peintres, l'heure qu'il est. On ne peut conséquemment avoir accès à la bibliothèque qu'en entrant par la porte de l'ouest.

Un journal humoristique "Le Messenger Comique" doit paraître jeudi prochain. Les éditeurs de cette nouvelle publication sont MM. H. Hardy & Cie.

Nous souhaitons au *Messenger* longue vie et succès.

C'est à tort que le *Citizen* annonçait hier qu'une vingtaine d'élèves du Collège d'Ottawa s'en sont donnés à cœur joie samedi dernier à l'hôtel Carleton. Le Rév. Père Tabaret, supérieur de l'institution, contredit carrément cette nouvelle.

La *Sprucine*.— La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Merci à MM. Lavigne et Lajoie pour le gracieux envoi des superbes morceaux de musique "Le Petit Bleu," "Le Clairon des zonzaves" et "La Caravane." La première de ces compositions se vend 60 cts et les deux autres 50 cts.

Demain, jour de la Toussaint, il y aura, en la Basilique, Messe Pontificale. Le chœur Ste Cécile chantera la 12e messe de Mozart, accompagnée par l'orchestre du professeur Duquette. Les membres de la Presse occuperont des sièges spéciaux au jubé de l'orgue.

Dans notre rapport du concert de l'Orphelinat St Joseph, nous avons omis par inadvertance de mentionner que M. LaBelle a dit avec beaucoup de talent les magnifiques vers de François Coppée intitulés la "Grève des Forgerons." Nous en demandons pardon à M. LaBelle et à l'assistance qu'il a intéressée si vivement.

Huitres monstres !—M. N. A. Savard invite ses pratiqués et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir. La plus petite de ces huitres mesure six pouces ; elles sont détaillées à 2 centimes pièce, et une demi-douzaine remplissent une assiette.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

M. le Dr Leroux, de Montréal, vient d'offrir au public un ouvrage d'un grand mérite et qui a dû lui nécessiter bien des recherches et des études. "Le Vade Mecum du Collectionneur" contient, en effet, la nomenclature et la valeur de toutes les monnaies anciennes et modernes, à part une foule de nations utiles en fait de linguistique universelle. Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire de ce précieux travail.

Il y avait encore salle comble au Théâtre Royal hier soir et cette après-midi. On y jouera, la semaine prochaine, "The Galley Slave," production d'un puissant intérêt que tout le monde voudra aller entendre.

Livres de Méditations pour le mois de Novembre

Le mois des Morts, Méditations pour le mois de Novembre, Horloge de la Passion, le Crucifix, le plus beau des livres, manuel de l'Heure Sainte, un Aide dans la Douleur, l'Œuvre Ouvrière, Douleur Passion, l'Âme sur le Calvaire, l'Eucharistie Méditée, Année Spirituelle, Nourriture de l'Âme, Dévotion au Sacré-Cœur, Méditations pour tous les jours.

Les ouvrages sont en vente chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

Si vous craignez de devenir comploté à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille. —Faites l'essai de la VALEUR. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, 303, Rue Sussex.

NAISSANCE En cette ville, le 30 courant, madame Alfred L. Pinard, une fille.

ON DEMANDE Pour le township de Chichester, P. Q., deux institutrices pouvant enseigner les dix langues, ayant un diplôme pour la province de Québec. Adressez à N. BESSETTE, Nepean, P. Q.

DEMANDE D'EMPLOI Une bonne ménagère demandée de l'emploi dans une famille privée. S'adresser chez M. J. O. Brousseau, au No. 94, rue Murray.

ON DEMANDE Plusieurs commis-solliciteurs pour la vente de moutins à coudre, tant dames que messieurs ou demoiselles. Un bon salaire sera payé à toute personne de confiance et d'expérience. S'adresser au No. 149, rue Sparks. L. N. DOVAL, Agent général pour la cité. Ottawa, 29 oct., 3 ins.

VACCINATION COMPULSOIRE Avis est par le présent donné, que le Bureau de Santé local a décidé de mettre en force les clauses du chapitre 191 des Statuts révisés de la province d'Ontario, concernant la vaccination compulsive. Pour l'avantage du public, les médecins dont les noms suivent, nommés rattachés publics par le Conseil Municipal, seront tous les jours, (les dimanches exceptés), à leur bureau respectif de 2 à 4 heures de l'après-midi, pour remplir les devoirs de leur charge.

POUR LA SECTION OUEST DE LA VILLE : M. le Dr B. Small, 538 rue Wellington. M. le Dr S. Wright, 80 rue Queen. M. le Dr A. Trudel, 380 rue Slater. POUR LA SECTION EST : M. le Dr Voligny, 122 rue Clarence. M. le Dr Powell, 199 rue Rideau. M. le Dr Hunter, 144 rue York. A. ROBILLARD, Officier de santé.

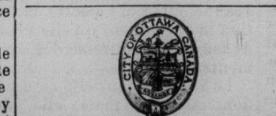
FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, or et cuivre solides ; on plaque aussi des garnitures d'atelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bancs, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs. Les ordres sont remplis avec promptitude.

Fabrique et Bureau, 79 rue Bank. E. BAZIRE et E. ALLAIRE, 19 Oct. 1885—3m Propriétaires.

L'HIVER ! L'HIVER ! J. COTE, Importateur et manufacturier de Chapeaux, Casques, Mitaines, Capots en Fourrures, Etc.

Des avantages extraordinaires sont actuellement offerts aux Dames qui désirent se procurer des BORDURES EN PEUX DE DIVERSES ESPECES, MANTEAUX EN SOIE DOUBLES EN FOURRURE, COLLERETTES, ETC. 128, Rue Rideau



LA COUR DE REVISION De la cité d'Ottawa tiendra sa première séance à l'Hôtel-de-Ville, en la dite cité, le mercredi, quatre novembre prochain, aux fins de réviser les rôles de la répartition municipale pour 1886. Que tous les intéressés s'y tiennent avertis par les présentes, W. P. LETT, Greffier de la cité.

James B. Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

ON DEMANDE

UNE MAITRESSE D'ECOLE pour enseigner le français et l'anglais dans la municipalité du Canton Aldfield. S'adresser à G. V. CASALTY, Sec.-Trésorier, Bureau de Poste, Halversen, comté de Pontiac, P. Q.

Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX, JULES HAEMERS, Elève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano au Collège d'Ottawa. Prix modéré pour commençants. 13 octobre 1885—la.

Chaussures pour Enfants D'ECOLE. J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché. Pardessus en feutre, claques doublées et non-doublées. G. MURPHY, No. 536 côté ouest de la rue Sussex.

COUTURIERE En Robes

Je viens de m'assurer les services d'une couturière en robes et d'une modiste de première classe. Made-moiselle EGAN est trop avantageusement connue pour qu'il soit besoin de louer ici son habileté. Elle garantira la coupe et la fini de son ouvrage et cela à des prix exceptionnellement bas.

A Bon Marche Je vends à moitié prix les lignes d'étoffes à robes que j'ai achetées du fond de banqueroute de la maison Grison & Cie.

A. BLAIS, NO. 332 RUE WELLINGTON.

SOUMISSIONS

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour le chemin de fer Long Sault et Témiscamingue" seront reçues par le soussigné jusqu'au 3 novembre prochain, à midi, pour la construction du chemin de fer du Long Sault et Témiscamingue. Les plans, devis et spécifications peuvent être vus et examinés dès maintenant, chez M. P. H. Chabot, marchand 518, rue Sussex, Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque acceptable pour la somme de \$500 fait payable à l'ordre du Révérend Père Gendreau, président de la société de colonisation du lac Témiscamingue, laquelle somme sera confiée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera remis à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

La société ne s'engage, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

Bâtisse de l'Institut-Canadien, Rue York, Ottawa. G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL. Ottawa, 20 nov. 1885



AVIS.

DES SOUMISSIONS seront reçues au Département du Revenu de l'Intérieur jusqu'à lundi, 16 Novembre prochain, de la part de quiconque désirerait louer le privilège du passage de la rivière Ottawa dans le comté de Buckingham, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, et Cumberland, dans le comté de Russell, province d'Ontario, le tout conformément aux termes et conditions contenues dans les règlements, dont une copie peut être obtenue au Département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, ou des Maîtres de poste à Buckingham et Cumberland.

Chaque soumission doit stipuler la somme de loyer annuel que le soumissionnaire entend payer pour le privilège en question, laquelle somme sera payable d'avance, le bail devant être pour cinq ans à compter du 1er Mai 1886.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque marqué "Bon" et tiré sur une banque possédant une charte et faisant affaires à Ottawa, lequel chèque devra équivaloir à la moitié de la somme du loyer annuel. Ce chèque sera porté en déduction du loyer de la première année si la soumission est acceptée, et tous les autres chèques seront remis à leurs signataires, excepté dans les cas de retrait qui amèneront confiscation du dépôt.

Toutes communications doivent être adressées au soussigné et endossées sur l'enveloppe "soumission pour le passage d'eau de Buckingham et Cumberland." WM. HIMS WORTH, Secrétaire.

Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 26 octobre 1885.